

QUI DEMANDE DES COMPTES À CEUX QUI EN EXIGENT SANS CESSER ?

Il y a quelque chose de **profondément révoltant** dans ce que nous observons au sein des établissements pénitentiaires franciliens. Et le pire, c'est de voir à quel point **certaines pratiques semblent devenues normales !**

Surveillants, administratifs, techniques... Tous connaissent cette réalité : toujours plus de travail, de responsabilités et **toujours moins de considération !**
Un surveillant doit parfois tenir **HUIT postes à lui seul !** Un administratif **absorbe** le travail de plusieurs collègues. Tous compensent les défaillances d'une organisation à bout de souffle.
Ils tiennent, encaissent, s'épuisent, parfois **au détriment de leur santé et de leur famille.**

ET À LA MOINDRE ERREUR ? ON LEUR TOMBE DESSUS !

Demandes d'explications, reproches humiliants, procédures disciplinaires... Certains doivent même se battre pour obtenir le paiement d'heures supplémentaires pourtant effectuées !
VOUS LES ÉPUISEZ, PUIS VOUS LEUR REPROCHEZ D'ÊTRE FATIGUÉS !

DEPUIS QUAND LE DIALOGUE DÉPEND-IL DU GRADE ?

Un agent arrive exceptionnellement en retard ? On envisage des poursuites. **Un supérieur** commet le même manquement ? Un recadrage peut suffire.

Un agent réagit humainement à une provocation ? On lui rappelle ses obligations déontologiques. **Un responsable** dérape ? On sait soudain invoquer le stress et les circonstances atténuantes !

Nous ne réclamons pas davantage de sanctions ! Si le dialogue suffit pour un responsable, pourquoi ne suffirait-il pas pour un surveillant, un administratif ou un agent technique ?

Faudrait-il comprendre qu'**un subordonné serait incapable de comprendre** une observation sans être menacé d'une sanction ?

QUELLE CONCEPTION MÉPRISANTE DES PERSONNELS !



**Du 03 au 10 DÉCEMBRE 2026 FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !
CHOISISSEZ LE CHANGEMENT :**

VOTEZ la
cgt Pénitentiaire

ET QUAND CE SONT LES DROITS DES AGENTS QUI SONT BAFOUÉS ?

Car certains faits qui nous sont rapportés sont autrement **plus graves** !

- Refuser à un agent agressé les documents nécessaires à sa déclaration d'accident de service, sous prétexte « qu'il n'y a pas de sang » !
- Refuser l'assistance du défenseur de son choix dans une procédure disciplinaire !
- Maintenir en poste un personnel ayant signalé sa détresse psychologique, sans prendre les mesures nécessaires pour le protéger !
- Faire obstacle au dépôt de plainte d'un agent victime d'une agression !

ET CE NE SONT QUE QUELQUES EXEMPLES !

RAPPELONS QUE CERTAINS DE CES DROITS SONT PROTÉGÉS CONSTITUTIONNELLEMENT !

NOTRE COMBAT N'EST PAS CONTRE LA HIÉRARCHIE. IL EST CONTRE LES ABUS

NOUS REFUSONS D'OPPOSER LES PERSONNELS SELON LEUR GRADE !

Nous connaissons des gradés, des officiers, des cadres administratifs et des personnels de direction **qui exercent avec courage, humanité et intégrité**. Eux aussi subissent les défaillances de notre administration !

NOUS NE CONDAMNONS PAS CEUX QUI EXERCENT L'AUTORITÉ AVEC RESPECT. NOUS DÉNONÇONS CEUX QUI EN ABUSENT ET CEUX QUI LES COUVRENT !

Ceux qui exigent une rigueur absolue de leurs subordonnés, mais deviennent soudain conciliants avec leurs pairs. **cette complaisance discrédite toute une chaîne hiérarchique**, y compris ceux qui exercent leurs fonctions avec honneur.



**DU 03 AU 10 DÉCEMBRE 2026 FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !
CHOISISSEZ LE CHANGEMENT :**

VOTEZ la **cgt** Pénitentiaire

ÊTRE GRADÉ NE REND PAS COUPABLE. ÊTRE SUBORDONNÉ NE REND PAS SUSPECT !

La CGT Pénitentiaire Paris Île-de-France alerte la direction interrégionale de PARIS en portant aujourd'hui ces constats à votre connaissance.

NOUS EXIGEONS QUE CES PRATIQUES CESSENT !

Nous ne voulons pas d'une administration qui sanctionne davantage, mais d'une administration qui dialogue, respecte ses personnels et ne ferme pas les yeux sur les véritables abus !

LE DIALOGUE POUR TOUS. LE RESPECT POUR TOUS. LES MÊMES EXIGENCES POUR TOUS !

La CGT Pénitentiaire Paris Île-de-France rappelle: que derrière chaque agent, il y a **un être humain**. **PAS UN PION QUE L'ON PEUT ÉCRASER POUR ASSEoir SON AUTORITÉ !**

La CGT Pénitentiaire Paris Île-de-France interroge: Comment prétendre **servir la justice** quand on est incapable de la faire respecter dans ses propres rangs ? **QUELLE HONTE POUR NOTRE PROFESSION !**

La CGT Pénitentiaire Paris Île-de-France exige: **Il est temps** que ceux qui passent leur temps à demander des explications **COMMENCENT AUSSI À EN RENDRE !**

A paris, le 20/10/2026



**Du 03 AU 10 DÉCEMBRE 2026 FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !
CHOISISSEZ LE CHANGEMENT :**

VOTEZ  **Pénitentiaire**